



Pour la Cité humaine Les Droits du piéton

7, rue Major Martin
69001 LYON

pierre-henri.rauzada@orange.fr
www.pietons69.e-monsite.com

LYON, le 19 août 2025

A l'attention de monsieur Grégory DOUCET
Maire de Lyon

Monsieur le Maire,

C'est avec une très grande satisfaction que mon Association a appris la future remise en eau de la grande fontaine située place Louis Pradel / rue Désirée.

En effet, l'eau n'est pas seulement un élément vital pour l'organisme, elle est aussi en ville – sous forme de fontaine, de bassin, de canal, etc... – un élément de rafraîchissement mais aussi un élément de lien social beaucoup plus important qu'on ne le pense.

C'est pourquoi nous nous réjouissons de cette décision : bravo à la Ville de Lyon.

Toutefois, il faut aller plus loin et compléter cette action. Aussi, **mon Association demande avec force la remise en eau du « ruisseau » situé place Louis Pradel.**

Son arrêt total est réellement un élément manquant sur cette place emblématique, confinant même à un sentiment d'abandon : ➔ photos page 2.

En exemples parmi tant d'autres, les villes de Nîmes et de Bourg-en-Bresse possèdent ce type d'élément totalement en activité : ➔ photos page 3. Et c'est pourquoi il est incompréhensible qu'une grande ville comme Lyon laisse cet aspect triste, inerte, sans vie, perdurer.

C'est pourquoi, en toute sincérité, j'espère réellement que mon Association obtiendra satisfaction quant à cette demande « vitale » pour les habitants et les piétons sur cette place. L'eau, c'est la vie.

Je vous adresse, Monsieur le Maire de Lyon, mes respectueuses salutations.

Pierre RAUZADA
Président

Copie pour information :

- Mme Yasmine BOUAGGA, maire du 1er arrondissement
- MM. Nicolas HUSSON & Valentin LUNGENSTRASS, adjoints Mairie de Lyon
- Le Progrès

Place Louis Pradel, centre-ville de Lyon : un « ruisseau » à sec, abandonné, inerte.

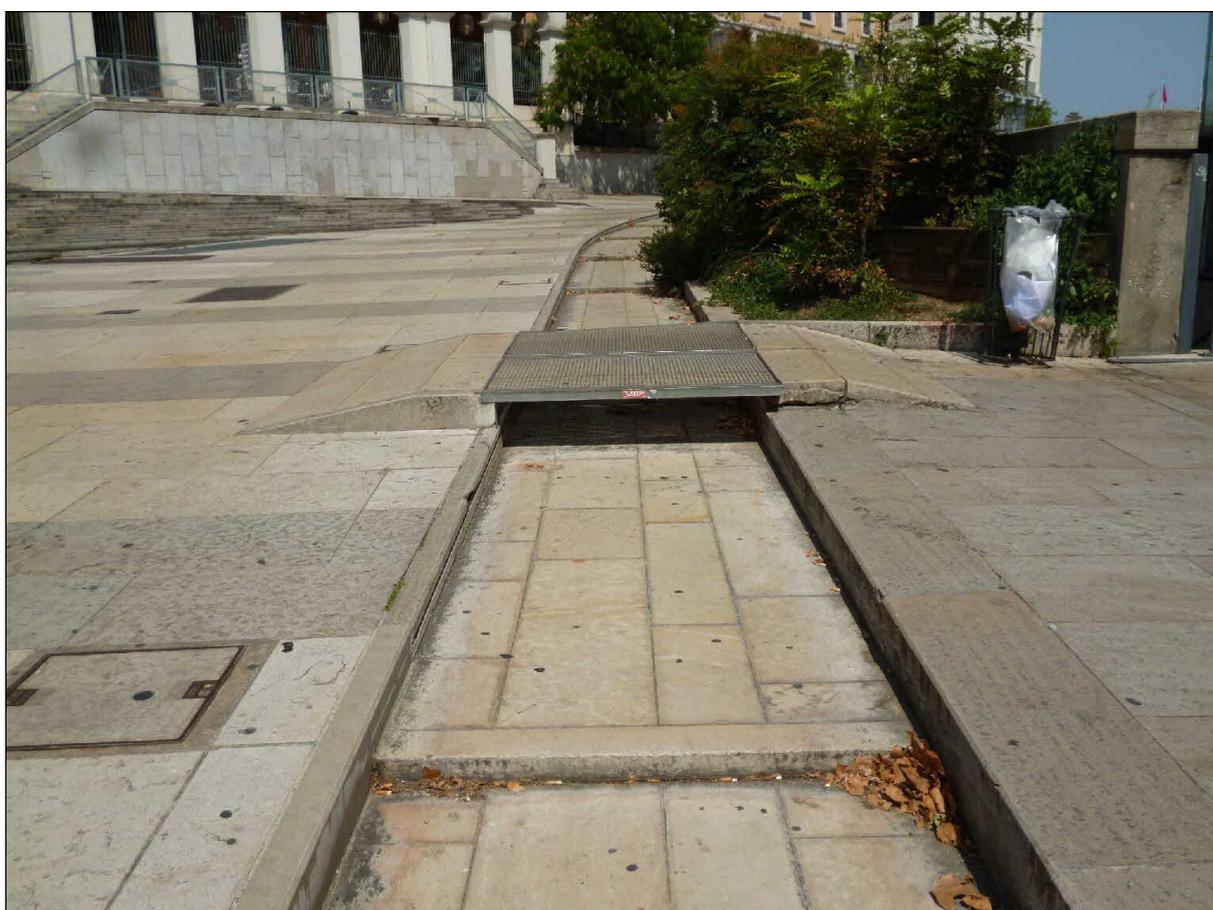
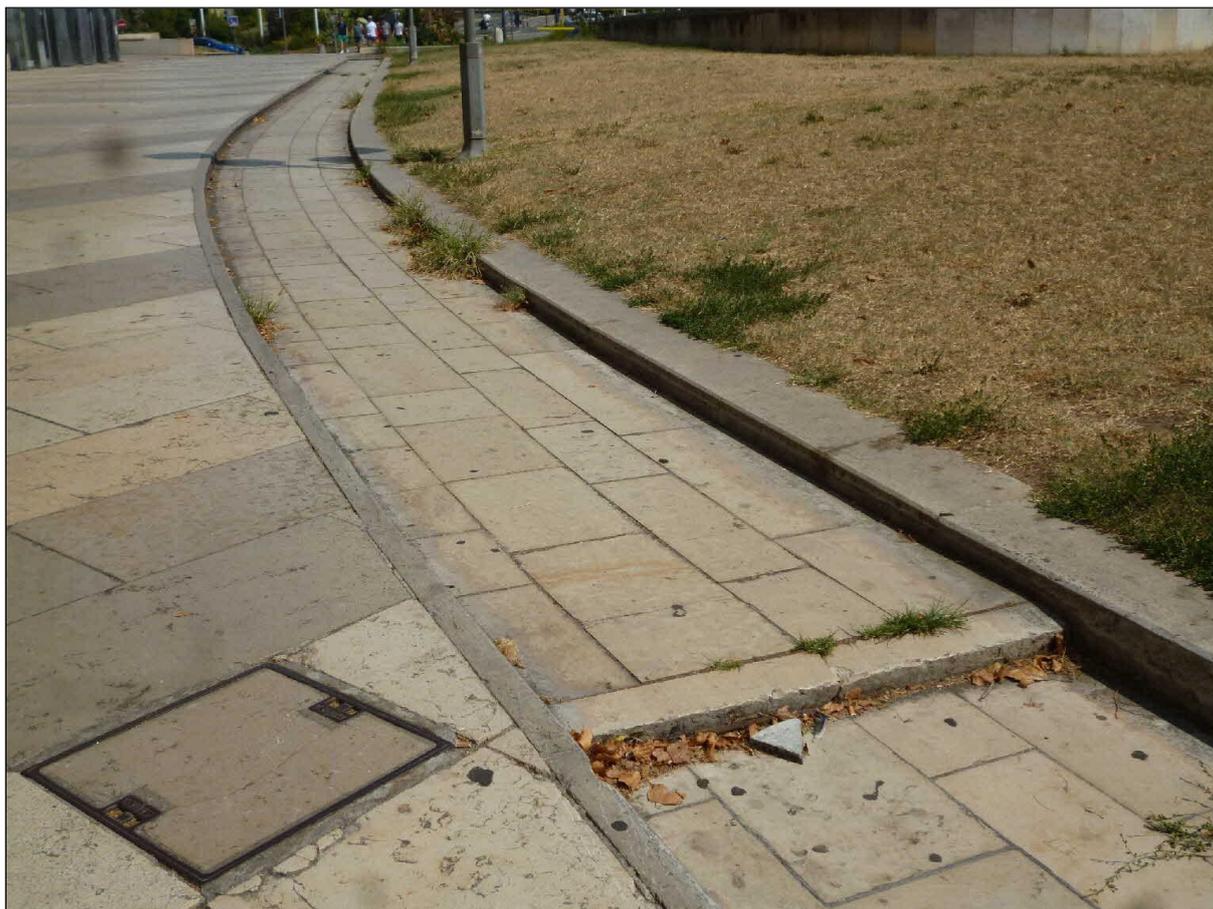


Photo du haut : avenue Feuchères à Nîmes

Photo du bas : esplanade François Mitterrand à Bourg-en-Bresse

